

**Chaque résidence du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre déploie au quotidien des actions permettant de :**

- Prendre soin du résident et accompagner sa famille tout au long du séjour,
- Améliorer le confort et le bien-être du résident et de sa famille,
- Améliorer l'accompagnement des personnes âgées désorientées,
- Favoriser l'autonomie du résident,
- S'inscrire dans une démarche d'individualisation du projet de vie.

Les valeurs humanistes qui guident toutes ces actions sont : **le respect de la personne, de son intimité, de son espace personnel, de sa liberté d'aller et venir, de la liberté de choix et de prise de décision du résident, dans toute la mesure du possible.**

**Pour l'équipe soignante la prise en charge des résidents passe par :**

l'échange, l'écoute, la tolérance, la courtoisie, l'implication, le professionnalisme, l'évaluation des compétences...

**L'équipe de votre résidence  
vous souhaite un bon séjour**

## Description de la résidence

La Résidence Les Rives de Trégonce possède 25 lits d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Ouverte en 2004, elle est située au centre de la commune de Villedieu s/Indre.

**La résidence, de plain pied, comporte :**

- ❖ 1 hall d'accueil-salon, en cas de fermeture une sonnette est située à l'entrée.
- ❖ 25 chambres individuelles équipées d'une douche, lavabo et WC.
- ❖ 1 salle à manger
- ❖ 1 salle d'animation qui permet en outre le regroupement des résidents à l'occasion d'animations, de fêtes, d'anniversaires.
- ❖ 1 salon
- ❖ 1 salle de bain équipée d'une baignoire adaptée au handicap (munie d'appel malade).

L'accès aux salles de bain collectives est libre pour les personnes ne nécessitant pas l'aide du personnel soignant.

**Les chambres possèdent en outre :**

- ❖ 1 lit, 1 table de nuit, 1 bureau, 1 chaise, 1 fauteuil, 1 commode et 1 placard de rangement.

Les résidents, le souhaitant, peuvent personnaliser leur chambre avec des meubles ou décorations, en veillant à ne pas encombrer les locaux et à ne pas introduire de matériels défectueux.

Les objets, meubles ou matériels personnels nécessitant un entretien particulier sont à la charge du résident.

Il est conseillé de continuer à souscrire une assurance responsabilité civile.

- ❖ 1 appel malade dans la chambre et dans le cabinet de toilette.
- ❖ 1 prise télévision : la résidence permet la réception de la TNT. Les téléviseurs ne sont pas fournis et comme à domicile ils doivent être adaptés pour recevoir la TNT.
- ❖ 1 prise téléphonique qui permet au résident de faire installer sa propre ligne téléphonique, qu'il gère directement.

## Les espaces extérieurs

Un jardin extérieur équipé, 2 terrasses et un parking est à la disposition des résidents et de leur famille.

## La vie dans la résidence

Une aide aux repas est assurée par le personnel soignant en fonction du besoin des résidents. A titre indicatif, les horaires des services sont :

Petit déjeuner	8h30
Déjeuner	12h00
Goûter	16h00
Dîner	18h30

En cas de problèmes de santé, les résidents sont servis en chambre.

Les résidents peuvent partager leur repas dans les salles à manger avec leurs proches de manière ponctuelle. La demande doit être réalisée auprès des équipes au moins 4 jours à l'avance et le repas est à régler auprès des équipes le jour même.

Un bilan nutritionnel mensuel est réalisé par la diététicienne et l'équipe soignante, et peut entraîner la mise en place de régimes alimentaires adaptés sur prescription médicale.

L'aide apportée au résident est individualisée suivant ses besoins (état de santé, fatigabilité...).

Le personnel soignant favorise le maintien de l'autonomie du résident par l'accompagnement des actes de la vie quotidienne. Il est assisté d'un temps de psychologue.

Des activités collectives ou individualisées sont proposées par un animateur. L'information concernant les animations est faite par le personnel et par affichage.

Les résidents peuvent recourir à un service de coiffure, pédicure ou autres à domicile, la demande doit être réalisée par les familles directement auprès des professionnels.

Le courrier est distribué et relevé tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.

1 arrêt de bus se trouve au centre de la ville.

La résidence est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les visites sont libres tout au long de la journée dans le respect des résidents, de l'organisation du service, de la vie communautaire et de la confidentialité en particulier au moment des repas (prise de médicaments, ...).

### **Résidence Les Rives de Trégonce**

Etablissement d'Hébergement pour  
Personnes Agées Dépendantes : 25 lits


### **Vos contacts**

**Mme Nicole BOULAY,**  
cadre de santé paramédical,  
reçoit sur rendez-vous

**Mme Laurence LEFORT,**  
infirmière référente.

### **Adresse**

**Résidence Les Rives de Trégonce**  
**Centre Départemental Gériatrique de l'Indre**  
**Rue Jean Jaurès**  
**36320 Villedieu s/Indre**

 02 54 08 24 70  
**Fax** 02 54 08 24 99